

Comité de parents – Commission scolaire des Phares

Procès-verbal de la rencontre du comité de parents de la Commission scolaire des Phares tenue le 1^{er} décembre 2016, à l'école Saint-Jean de Rimouski.

Présences :

Cynthia Charette	Déléguée de l'école de l'Écho-des-Montagnes–Lavoie
Émilie Ringuet	Déléguée de l'école Boijoli
Amélie Lechasseur	Substitut de l'école de l'Aquarelle
Julie Dufour	Substitut de l'école des Merisiers
Roger D'Auteuil	Délégué de l'école de Sainte-Luce–des Bois-et-Marées–Lévesque
Christine Roy	Substitut de l'école de Sainte-Luce–des Bois-et-Marées–Lévesque
Dominic Lavoie	Délégué de l'école des Sources
Christine Desjardins	Déléguée de l'école des Beaux-Séjours
Éric Lepage	Délégué de l'école Élisabeth-Turgeon
Pierre Pelletier	Délégué de l'école Paul-Hubert
Jean-Luc Albert	Substitut de l'école Paul-Hubert
Bruno Ouellet	Délégué de l'école du Rocher-D'Auteuil
Simon Bouchard	Substitut de l'école du Grand-Pavois
Christian Fortin	Délégué de l'école du Mistral
Sylvain Gagné	Délégué de l'école des Alizés
Marie-Noëlle Langlois	Substitut de l'école du Portage
Alysson Bourgault	Déléguée de l'école Norjoli
Marie-Ève Guimond	Déléguée de l'école des Merisiers
Mathieu Deslauriers	Délégué de l'école du Grand-Pavois

Personnes invitées

Véronique Desborbes, secrétaire
Gaston Rioux, Président de la Commission scolaire des Phares
Carl Ruest, Directeur, Services des ressources matérielles
Alain Rioux, Commissaire
Mario Ross, Commissaire
Marie-Claude Hamel, Commissaire

Absence

Karène Langlois	Déléguée de l'école du Portage
Francesca Fortin	Déléguée de l'école de l'Aquarelle
Lode Mortier	Délégué de l'école de l'Estran
Isabel Coulombe	Déléguée de l'école Saint-Jean
Lise Beaulieu	Déléguée du comité EHDAA
Karine Moreau	Déléguée de l'école des Cheminots
Jacky Malenfant	Déléguée de l'école de la Colombe
Luc Camonfour	Délégué de l'école de la Rose-des-Vents
Amélie Pichette	Déléguée de l'école du Havre–Saint-Rosaire

Visite de l'école du Grand Défi

Étaient présent lors de la visite de l'école du Grand Défi à 18 h :

Carl Ruest, Directeur, Services des ressources matérielles CSDP
Gaston Rioux, Président de la Commission scolaire des Phares

Les commissaires : Alain Rioux, Mario Ross et Marie-Claude Hamel

Les membres du comité de parents : Pierre Pelletier, Mathieu Deslauriers, Simon Bouchard, Christine Desjardins, Roger D'Auteuil, Eric Lepage, Bruno Ouellet et Sylvain Gagné

Quelques autres parents dont : François-Xavier Dufour, Sarah Loboda

1. OUVERTURE ET PRÉSENCE (19 H 03)

Le président, M. Sylvain Gagné, procède à l'ouverture de la réunion et déclare qu'il y a quorum. Il souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Sylvain Gagné fait la lecture de l'ordre du jour.

CP-16-17-103R-01

Il est proposé par M. Éric Lepage, appuyé par M. Mathieu Deslauriers d'adopter l'ordre du jour de la présente réunion avec la mention suivante :

- Le titre du point 8.1 est remplacé par
Plan triennal de répartition et de destination des immeubles et liste des établissements
- Le point 10 est retiré, car les membres sont absents
- Le point 11 reste ouvert.
- Il est décidé à 21 h 46 par M. Sylvain Gagné de retirer les points 9 et 10 suite à l'allongement du temps alloué à la période de questions au point 4.

Adopté à l'unanimité

3. PRÉSENTATION DU PROJET DE RÉVISION DES QUARTIERS SCOLAIRES

En raison d'une augmentation majeure de la clientèle dans le secteur de l'école du Grand-Pavois à Rimouski, la Commission scolaire des Phares se voit dans l'obligation de procéder à la révision de certains quartiers scolaires.

Cette révision, si elle est retenue, aura les impacts suivants :

- Utilisation de l'immeuble du 8, avenue Beaulieu à Rimouski (actuel Grand Défi) pour dispenser à l'ensemble des élèves de l'école du Grand-Pavois les services d'éducation préscolaire;
- Utilisation de l'immeuble du 26, route du Fleuve Ouest à Sainte-Luce (actuel école de Sainte-Luce) pour offrir le programme d'intervention intensive de la 1^{re} à la 5^e secondaire rattaché à l'école Paul-Hubert;
- Modification du quartier scolaire de l'école du Mistral afin d'y inclure les élèves des municipalités de Saint-Donat et de Sainte-Luce et par conséquent modifier l'ordre d'enseignement dispensé par l'école de Sainte-Luce–des Bois-et-Marées–Lévesque.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Des parents posent des questions sur le redécoupage des quartiers scolaires.

5. PROCÈS-VERBAL

5.1. Adoption du procès-verbal du 8 novembre 2016

CP-16-17-103R-02

Il est proposé par M^{me} Christine Roy appuyé de M. Christian Fortin d'adopter le procès-verbal de la réunion du 8 novembre 2016 avec les modifications suivantes :

- Retirer à 6.2 : M. Sylvain Gagné va envoyer le lien Internet aux délégués concernant les dépenses admissibles et remplacé par M. Christian Fortin.
- 1. Faute d'orthographe ``...qu'ils représentent... ``

Adopté à l'unanimité.

5.2. Suivis

- M^{me} Karine Moreau est administratrice de la page Facebook.
- Le Plan d'action et le calendrier sont en ligne.
- Le chèque de 8 450 \$ de la CSDP n'a été expédié que le 30 novembre et non à la mi-octobre comme énoncé plutôt. La CSDP attendait la confirmation du montant du fonds communs, mais ne pouvant plus attendre nous fera deux versements plutôt.
- Le 16 novembre a été envoyé à la direction de la CSDP la demande d'appui au regroupement pour un Québec en santé de la part du conseil des commissaires ainsi que des CÉs.
- Pierre Pelletier : montant pour les CÉs (M. Girard) en attente de réponse.

6. TRÉSORERIE

6.1. Acceptation des dépenses

Comité de parents :

Dépenses	100 \$ de secrétariat pour la réunion du 8/11
	146,08 \$ de rapport de dépenses pour les délégués
	50 \$ de frais de garde pour les délégués
Total de	296,08 \$

Solde au compte : 11 926,04 \$

Fonds commun : 6 106,14 \$

CP-16-17-103R-03

Il est proposé par M. Mathieu Deslauriers appuyé de M^{me} Alysson Bourgault d'accepter les dépenses du comité de parents.

Adopté à l'unanimité.

7. CONSULTATION – RÉVISION DES QUARTIERS SCOLAIRES

7.1. Résolution d'appui aux démarches de M. Gaston Rioux et M^{me} Madeleine Dugas

Résolution qui sera envoyée aux députés Harold LeBel, Pascal Bérubé, au ministre de l'Éducation, Sébastien Proulx et aux maires de Rimouski et de Sainte-Luce.

CP-16-17-103R-04

Considérant que la prévision ministérielle de la clientèle de l'école du Grand-Pavois de la Commission scolaire des Phares (CSDP) devrait atteindre 230 élèves de plus dans les quatre prochaines années;

Considérant les travaux d'analyse de la CSDP et la faible marge de manœuvre dont elle dispose;

Considérant que l'orientation actuellement retenue par la CSDP aura des impacts sur les jeunes et leurs familles;

Considérant que l'orientation actuellement retenue par la CSDP aura un impact sur les jeunes de l'école du Grand Défi, notamment ceux du programme PII, qui sont en grand besoin de stabilité et qui viennent tout juste de déménager dans cette école l'an dernier;

Considérant les coûts additionnels engendrés par cette possible orientation notamment au niveau du transport scolaire;

Considérant que les travaux d'analyse des données et d'estimation des besoins effectués par la CSDP concluent que la capacité d'accueil des écoles primaires est actuellement déjà atteinte dans certains cas et presque atteinte dans d'autres cas;

Considérant la position du comité de parents de la CSDP à l'effet que les jeunes sont en droit de recevoir des services éducatifs à proximité de leur résidence;

Considérant que l'organisation des services éducatifs doit viser l'équité pour tous les élèves;

Considérant les démarches entreprises par les dirigeants de la CSDP auprès du Ministère pour obtenir un assouplissement des règles ministérielles qui exigent que l'ensemble des écoles dans un

rayon de 20 kilomètres ait atteint leur pleine capacité avant d'obtenir l'autorisation d'ajouter des espaces additionnels;

Il est proposé par M^{me} Lise Beaulieu et appuyé de M. Christian Fortin que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport autorise et finance la CSDP pour qu'elle puisse ajouter des espaces dans son parc immobilier soit en construisant ou en louant des locaux.

La proposition de M^{me} Beaulieu a été présentée par M. Sylvain Gagné.

Adopté à l'unanimité

7.2. Recommandations au sujet de la consultation en cours

CP-16-17-103R-05

Considérant le fait que plusieurs se sentent bousculés par les délais de la consultation sur la révision des quartiers scolaires;

Considérant qu'il est important qu'une certaine acceptabilité sociale soit atteinte quelque que soit la décision du conseil des commissaires;

Il est proposé par **M. Mathieu Deslauriers** appuyé de **M^{me} Alysson Bourgault** que le conseil des commissaires prévoit suffisamment de temps pour permettre aux personnes qui se seront données la peine de présenter un mémoire de prendre la parole lors de l'assemblée publique du 12 décembre, qu'il envisage la tenue d'une 2^e réunion à Rimouski, et finalement qu'au moment de prendre sa décision le 16 janvier, qu'il fasse la démonstration que plusieurs autres options ont été examinées, que toutes les alternatives suggérées dans les mémoires aient été étudiées et que soient communiqués les raisons pour lesquelles elles n'ont pas été retenues.

Adopté à l'unanimité.

7.3. Projet de révision de la Commission scolaire

CP-16-17-103R-06

Considérant l'incertitude quant aux risques environnementaux, à la qualité de l'air et à la contamination des sols;

Considérant les inquiétudes des parents quant à la sécurité des élèves dans un contexte d'extrême proximité à des installations pétrolières;

Considérant que l'orientation actuellement retenue aura un impact sur les jeunes de l'école du Grand Défi, notamment ceux du programme PII, qui sont en grand besoin de stabilité et qui viennent tout juste de déménager dans cette école l'an dernier;

Considérant que certains élèves dont ce sera la première expérience à l'école, devront se déplacer vers le 2^e quartier d'éloignement par rapport à leur quartier de résidence;

Considérant que nous avons des doutes quant à la pérennité de la solution proposée;

Il est proposé par **M. Dominic Lavoie** appuyé de **M. Christian Fortin** que la Commission scolaire privilégie à court terme une solution temporaire, que ce soit par exemple l'utilisation de roulottes, de la relocalisation d'élèves de 6^e année dans d'autres écoles ou des locaux sont disponibles, tel l'Aquarelle, l'utilisation de locaux d'anglais, d'informatique ou de musique ou toutes autres options qu'elle jugera appropriées et qu'elle pourra aménager en accord avec les conseils d'établissement concernés, afin de permettre l'exploration de pistes de solutions et l'élaboration d'alternatives visant à solutionner le problème de manque d'espace pour accommoder l'augmentation du nombre d'élèves dans les quartiers scolaires-Sainte-Agnès et Saint-Yves.

Adopté à l'unanimité.

8. CONSULTATIONS

8.1. Plan triennal de répartition et de destination des immeubles et liste des établissements

CP-16-17-103R-07

Considérant la résolution CP-16-17-103R-06,

Il est proposé par M^{me} Christine Roy appuyé de M^{me} Émilie Ringuet que la Commission scolaire conserve la vocation des écoles visé par son projet de révision des quartiers scolaires tel que le stipulait le plan triennal de l'année 2015-2016.

Adopté à l'unanimité.

8.2. Répartition des SÉ entre les écoles

CP-16-17-103R-08

Considérant la résolution CP-16-17-103R-06,

Il est proposé par M. Dominic Lavoie appuyé de M^{me} Amélie Lechasseur que la Commission scolaire conserve la vocation des écoles visé par son projet de révision des quartiers scolaire tel que le stipulait la Répartition des SÉ de l'année 2015-2016.

Adopté à l'unanimité.

8.3. Actes d'établissements

CP-16-17-103R-09

Il est proposé par M. Mathieu Deslauriers appuyé de M. Pierre Pelletier que la Commission scolaire conserve la vocation des écoles visé par son projet de révision des quartiers scolaires tel que le stipulait les Actes d'établissements de l'année 2015-2016.

Adopté à l'unanimité.

9. COMMISSAIRES PARENTS – INFORMATION

9.1. Conseil des commissaires

Reporté à la prochaine réunion.

9.2. Primaire

Reporté à la prochaine réunion.

9.3. Volet Secondaire

Reporté à la prochaine réunion.

9.4. Volet EHDAA

Reporté à la prochaine réunion.

10. DÉLÉGUÉS – INFORMATION

10.1. FCPQ

Reporté à la prochaine réunion.

10.2. EHDAA

Reporté à la prochaine réunion.

11. DIVERS

- 0,08 \$ par co-voitureur
- Formation FCPQ 28 janvier

12. ÉVALUATION DE LA RÉUNION

Les membres apprécient l'animation de la période des questions et considère que cette période des questions est un bel exemple de démocratie scolaire. On suggère qu'un lutrin aurait été utile lors de la période des questions.

13. PROCHAINE RENCONTRE :

La prochaine réunion se tiendra le mardi 10 janvier 2017 à 19 h, au centre administratif à Rimouski.

- Retour sur le salon des services
- Retour sur la formation des CÉs
- Règles de régie interne
- Adoption du budget
- Conférence 2016-2017
- Demande des CÉs déficitaires

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CP-16-17-103R-12

Il est proposé par M. Bruno Ouellet, appuyé de M^{me} Christine Roy de procéder à la levée de l'assemblée à 22 h 35.

Adopté à l'unanimité.

Sylvain Gagné
Président
Comité de parents 2016-2017

Bruno Ouellet
Secrétaire
Comité de parents 2016-2017